



RSI : 146000 ressortissants commerçants, artisans et industriels dans la région

lundi 16 juin 2008, par [lpe](#)



La **CGPME des Deux-Sèvres** organisait le 11 juin à l'IUT de Niort une conférence-débat sur un sujet bien connu des chefs d'entreprise : **le RSI** (Régime social des indépendants) et **l'ISU** (Interlocuteur social unique).

Le but était de faire le point sur une réforme initiée en 2006 et qui modifie les modalités de paiement des cotisations des professionnels indépendants. Il était aussi de permettre aux personnes présentes d'obtenir des réponses à leurs questions face à une réforme importante et lourde à mettre en place.

En effet, au 1er juillet 2006 les caisses maladie (CMR), de retraite (AVA et Organic) se sont rapprochées, en partenariat avec l'URSSAF (chargée du recouvrement) pour former le RSI, qui, dans la région a son siège à Niort. Le 1er janvier 2008, une nouvelle étape est franchie avec la création de l'Interlocuteur social unique : **le RSI assurant une mission d'Interlocuteur social unique pour l'ensemble de la protection sociale des artisans, des industriels et des commerçants.**

Une mission qui se coordonne bien avec les missions générales du RSI :

- recouvrement des cotisations,
- versement des prestations maladie, retraite,
- action sanitaire et sociale,
- conseil et accompagnement



Jean Marie Vézinat, Président de la CGPME79 avait convié **Robert Berger** (sur la photo), Président du RSI régional, Marc Woog, Sous directeur du RSI et Francis Piel, Directeur adjoint de l'URSSAF des Deux-Sèvres pour animer cette conférence.

Ceux-ci ont reconnu quelques "ratées" à la mise en route de ce dispositif : problèmes informatiques, téléphoniques... mais assurent être à la disposition des professionnels (146000 ressortissants dans la région, 300 millions d'euros de cotisations encaissées en 2007 et 390 millions d'euros versés sous forme

de prestations) pour faire en sorte que cette simplification administrative se mette en place rapidement.

Par ailleurs, des étudiants de l'IUT de Niort, en **licence entrepreneuriat**, assistaient à la conférence. Ils ont pu ainsi prendre connaissance des règles légales qui les attendent en tant que futurs chefs d'entreprise.

Plus sur www.poitoucharentes.le-rsi.fr ou auprès de la CGPME des Deux-Sèvres : cgpme79@free.fr